

[View this email in your browser](#)

## Nouveau règlement relatif aux machines : une composante essentielle pour l'avenir des PME européennes

Fin novembre, SBS a publié un document de prise de position sur la proposition de révision de la directive relative aux machines. Cette proposition, publiée en avril, est en cours de discussion au sein de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) du Parlement européen.

La législation européenne relative aux machines couvre une large gamme de produits, allant des machines agricoles et industrielles aux plateformes élévatrices en passant par les vélos électriques et les meubles électriques. Les PME représentent la grande majorité des acteurs de ces secteurs, qu'ils soient fabricants, utilisateurs ou prestataires de services. Il importe dès lors que la nouvelle proposition de règlement prenne en considération les besoins des PME de tous les secteurs concernés et les répercussions possibles de cette législation sur celle-ci, et ce, à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Le document de prise de position de SBS analyse les principaux éléments de la proposition de la Commission européenne, ainsi que différents points en suspens au cœur du débat parlementaire actuel.

D'une façon générale, SBS soutient la proposition de la Commission et est optimiste quant à la discussion en cours au sein du Parlement européen. Toutefois, il importe d'améliorer plusieurs points en vue d'obtenir un texte plus équitable et d'élaborer un règlement favorable aux PME.

Première inquiétude soulevée par SBS, la proposition consistant à investir la Commission du pouvoir d'adopter des actes d'exécution établissant des spécifications techniques sous certaines conditions. SBS soutient le système actuel de normalisation selon lequel la définition des détails techniques à respecter pour satisfaire les exigences essentielles de santé et de sécurité relève des normes harmonisées développées par les acteurs concernés. Cette approche établit une répartition claire des responsabilités et rôles entre l'ensemble des acteurs et contribue grandement aux résultats du marché unique. SBS reconnaît que dans certains cas des mesures de secours peuvent s'avérer nécessaires lorsque des normes ne sont pas disponibles. Toutefois, le Règlement doit clairement préciser que la prise de telles mesures n'est autorisée qu'en dernier recours et qu'il est nécessaire d'impliquer les parties prenantes, dont les PME.

Autre point à améliorer aux yeux de SBS, la nouvelle définition des « modifications substantielles ». Selon la proposition de Règlement, « toute personne physique ou morale, autre que le fabricant, l'importateur ou le distributeur, qui réalise une modification substantielle de la machine doit être considérée comme fabricant aux fins du présent Règlement et être soumise aux obligations du fabricant ». La modernisation des machines utilisées par les PME dans l'UE est une question stratégique importante, étroitement liée à leur compétitivité. En l'état actuel, le texte du Règlement engendrerait une situation dans laquelle les fabricants d'origine obtiendraient de fait un monopole sur la modification de leurs machines et les PME seraient contraintes d'acheter de nouvelles machines lorsqu'elles souhaitent améliorer celles qu'elles utilisent au moment considéré.

Par ailleurs, le texte actuel prévoit l'obligation de faire réaliser une évaluation de conformité indépendante pour tous les produits dont les risques sont réputés élevés, même lorsqu'ils sont fabriqués en toute conformité avec les normes harmonisées en vigueur. SBS pense que cela alourdirait de manière injustifiée les coûts supplémentaires pour les sociétés, en particulier les PME. Pour remédier à ce problème, SBS propose le maintien des dispositions de la Directive actuelle relative aux machines selon lesquelles les machines fabriquées conformément aux normes harmonisées peuvent faire l'objet d'une autoévaluation sans nécessiter de certification par une partie tierce.

Enfin, un autre point d'inquiétude soulevé à l'issue des travaux du Parlement européen sur cette question concerne les suggestions d'amendements visant à revenir sur l'exclusion envisagée des véhicules électriques légers du champ d'application du texte. SBS pense que cette exclusion est essentielle pour permettre à ce secteur de prospérer, et se justifie également par le fait que la législation relative aux machines n'a pas vocation à réglementer les risques exclusivement liés au transport de personnes ou de biens.

SBS a pleinement conscience de l'importance des machines pour les PME, quelle que soit leur position dans la chaîne de valeur. Ce document de prise de position contribue au débat politique visant à élaborer une législation relative aux machines équilibrée, inclusive et visionnaire, qui tienne compte des besoins et des spécificités des PME.

Le document de prise de position de SBS est disponible [ici](#).



## Séminaire de SBS pour informer les PME sur la révision de la Directive relative aux machines

Le 16 novembre, SBS a organisé un séminaire pour sensibiliser les PME du secteur des machines à la proposition de la Commission européenne pour un nouveau règlement et ses implications pour les PME. Outre un passage en revue des changements proposés par la Commission, le webinaire a également présenté des informations sur les normes rédigées pour accompagner la Directive

relative aux machines, le futur travail de normalisation dans ce domaine et le lien avec l'évaluation de conformité.

Cette formation comprenant des présentations effectuées par des experts en machines de la Commission, du CEN-CENELEC et du ministère néerlandais des Affaires sociales et de l'Emploi. Elle a permis de soulever les principales inquiétudes de SBS quant à cette proposition, comme le fait de permettre à la Commission d'adopter des spécifications techniques et le concept de modification substantielle. D'autres préoccupations liées au texte concernaient la nécessité de garantir une période de transition suffisante et l'obligation de confier à une partie tierce l'évaluation de conformité de certains produits.

[Documents liés au séminaire](#)



## Le forum de SBS sur les équipements de protection individuelle et l'entretien des textiles est axé sur la transformation numérique du secteur

Dans le cadre des objectifs de l'UE visant à soutenir la double transition vers une économie verte et numérique, plusieurs initiatives devraient être introduites par la Commission européenne, notamment l'Initiative relative aux produits durables qui devrait promouvoir les passeports numériques des produits en tant que solution clé pour atteindre les objectifs écologiques. Dans ce contexte, SBS a organisé un forum sur les équipements de protection individuelle et l'entretien des textiles axé sur le thème « La numérisation et l'écoconception pour renforcer la résilience des PME ».

Durant les discussions du premier panel sur la numérisation, un consensus a été atteint sur le fait que l'industrie traverse une grande transformation numérique. Le potentiel de la transformation numérique dans le secteur des équipements de protection individuelle et de l'entretien des textiles est prometteur et pourrait déboucher sur une meilleure utilisation des ressources et un meilleur alignement sur les objectifs écologiques. À titre d'exemple, des experts du numérique peuvent aider les PME à utiliser l'eau et les produits chimiques de façon plus écologique durant le processus de fabrication. L'Internet des objets (IoT) et l'intelligence artificielle peuvent offrir de meilleures estimations et projections, permettant aux fabricants de réduire leur consommation d'eau et leur utilisation de produits chimiques.

En outre, les passeports numériques des produits pourraient faciliter le traçage des équipements de protection individuelle et des matières premières textiles afin de garantir une meilleure transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Certaines technologies telles que la blockchain et les Registres distribués peuvent accroître le niveau de confiance parmi les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en fournissant des informations précises sur les sources et la qualité des matières premières et sur le processus de fabrication.

Enfin, il a été conclu que l'utilisation des normes était essentielle pour permettre l'interopérabilité et l'échangeabilité qui favorisent une bonne circularité au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Un enregistrement du Forum sur les équipements de protection individuelle et l'entretien des textiles est disponible [ici](#).



## Avis de SBS sur une stratégie de l'UE pour des textiles durables

Le secteur des textiles est un des 14 principaux écosystèmes de la nouvelle stratégie industrielle de l'UE qui « facilitera la transition de l'Union européenne vers une économie circulaire, neutre pour le climat ». Dans ce contexte, la Commission européenne a décidé de développer une « Stratégie européenne pour des textiles durables » qui devrait être publiée d'ici la fin 2021.

Le secteur européen des textiles se compose principalement de PME, dont 88,8 % sont des microentreprises. Les PME sont actives dans tous les domaines, de la fabrication au commerce en passant par les services. Elles placent l'accent sur les textiles techniques de grande qualité ; dans le secteur des services textiles, elles proposent des services de réparation, de location, de nettoyage et de blanchisserie.

SMEUnited et SBS ont récemment publié un [document de prise de position](#) commune qui appelle à prendre en considération l'ensemble de la chaîne de valeur en vue de permettre à l'industrie textile de se rétablir de la pandémie de COVID-19 de façon durable et compétitive. De fait, la chaîne de production, la consommation de matières premières et le cycle de vie des textiles sont des facteurs déterminants de la durabilité du produit fini. En outre, le plus grand potentiel de la durabilité réside dans le cycle d'utilisation.

Ce document souligne le rôle important que jouent les normes harmonisées de durabilité dans ce domaine pour renforcer la place des PME dans la chaîne d'approvisionnement des textiles. Des normes européennes communes permettraient tant aux fabricants qu'aux prestataires de services de proposer des produits pouvant être utilisés et appliqués universellement par l'industrie. La normalisation des certificats et labels de durabilité permettrait également de réduire sensiblement la charge des PME.



## La Présidente de SBS intervient lors d'un séminaire sur les délais d'élaboration des normes

Lors du deuxième semestre de 2021, la Commission européenne et les organisations européennes de normalisation ont créé un groupe de travail afin de définir des solutions permettant d'adopter

plus rapidement des normes essentielles. Dans ce contexte, un séminaire intitulé « Élaboration ponctuelle des normes européennes pour un marché unique, vert et numérique » a été organisé par la Commission et les organisations européennes de normalisation le 16 novembre. La Présidente de SBS, Gunilla Almgren, a prononcé un discours soulignant l'importance des normes harmonisées pour les PME en Europe. Les PME ont besoin de normes actualisées pour maintenir leur compétitivité et leur potentiel de croissance en s'assurant que leurs produits respectent la législation européenne. De fait, l'utilisation d'alternatives aux normes peut s'avérer très coûteuse et parfois incertaine.

Selon Mme Almgren, pour éliminer les obstacles à l'élaboration de normes harmonisées, il convient de définir des critères clairs et stables d'évaluation afin d'éviter tout retard au niveau de leur développement et de leur citation. Tous les acteurs concernés devraient convenir de critères communs et harmonisés.

Elle a également souligné l'importance capitale d'élaborer des normes européennes en temps utile et de mieux anticiper les futurs besoins en la matière. L'expérience dans la pratique démontre toutefois que le temps gagné par le travail en parallèle est souvent perdu au moment d'adapter les projets de normes en raison de l'évolution rapide des exigences. Il importe dès lors de trouver une approche appropriée permettant d'anticiper les besoins sans devoir repartir de zéro. Dans ce contexte, la présidente de SBS a mis en exergue l'importance des besoins suivants :

- un dialogue en amont entre les organismes de normalisation, la Commission et les acteurs concernés afin de définir les besoins en matière de normalisation
- un certain degré de flexibilité au niveau des demandes de normalisation
- des périodes de transition réalistes par rapport aux nouvelles législations afin de s'assurer que les normes soutenant leur mise en œuvre soient disponibles à temps.



### SBS expose à l'EXPO ANACAM 2021

Sur invitation de son membre italien ANACAM, EFESME, membre de SBS représentant les PME actives dans le secteur des ascenseurs, a participé à l'EXPO ANACAM 2021, qui s'est tenue à Milan du 25 au 27 novembre. Cette exposition était ouverte au public pour la première fois depuis près de deux ans.

La mission et les activités de SBS dans le secteur des ascenseurs ont été présentées aux participants lors du panel d'ouverture de la conférence organisée par ANACAM le matin du 25 novembre.



**DID YOU KNOW?**

#### Mandat de normalisation

Une demande de normalisation, également appelée mandat, est une demande formulée par la Commission européenne aux organisations européennes de normalisation (CEN, CENELEC et/ou ETSI) afin d'élaborer et d'adopter des normes européennes ou d'autres documents pour soutenir des législations et politiques européennes. Les demandes de normalisation sont envoyées au Comité de normalisation établi dans le cadre du règlement 1025/2012 sur la normalisation européenne, afin d'être approuvées par les États membres. Les demandes de normalisation sont adoptées en tant que décisions d'exécution de la Commission européenne. Lorsqu'elles sont approuvées, elles sont officiellement transmises aux organisations européennes de normalisation pour acceptation et application.

Les demandes de normalisation peuvent être consultées dans la [base de données](#) des mandats de la Commission européenne.

### Derniers développements en matière de normalisation

- [Le CEN et le CENELEC confirment l'adhésion de l'Institut britannique des normes](#)

Fin novembre, les Assemblées générales du CEN et du CENELEC ont confirmé la poursuite de l'adhésion de l'Institut britannique des normes (BSI) aux deux organisations à partir du 1er janvier 2022. Cette décision prend en considération la sortie du Royaume-Uni de l'UE et est conforme avec l'Accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. En tant que membre du CEN et du CENELEC, le BSI devra respecter le principe d'adoption des normes européennes et supprimer ses normes nationales contradictoires. Cela devrait faciliter l'accès des PME au marché en Europe et au Royaume-Uni.

- [Guide 17 sur la rédaction de normes pour la prise en compte des besoins des PME](#)

Début 2021, ISO et IEC ont introduit l'examen systématique du [Guide 17 du CEN et du CENELEC intitulé « Guide sur la rédaction des normes pour la prise en compte des besoins des micro, petites et moyennes entreprises \(PME\) »](#). L'objectif d'un examen est de collecter des retours d'expérience afin de déterminer s'il est nécessaire de modifier, confirmer ou supprimer le guide. La décision a été de ne pas réviser le guide et de le confirmer pour les cinq prochaines années. Le Guide 17, conjointement avec le [Test de compatibilité de SBS](#), est un outil très important qui permet aux Comités techniques de s'assurer qu'ils prennent en considération les PME lorsqu'ils rédigent des normes.

- [Nouvelle proposition ISO sur les systèmes intelligents de formation pour la conduite de véhicules](#)

Le Standardisation Administration of China (SAC) a présenté une proposition pour la création d'un nouveau Comité technique axé sur les systèmes intelligents de formation pour la conduite de véhicules, qui font appel à la technologie de l'intelligence artificielle dans le domaine de la formation des conducteurs. Si vous souhaitez envoyer vos commentaires, vous pouvez contacter votre organisme national de normalisation, qui analyse actuellement la proposition, ou le secrétariat de SBS. La date butoir est fixée à début février 2022.

- [Consultation sur une nouvelle demande de normalisation sur les ascenseurs](#)

La Commission a lancé une consultation sur le projet d'une nouvelle demande de normalisation sur les normes harmonisées dans le cadre de la Directive relative aux ascenseurs. Cette proposition a fait l'objet d'une première discussion lors de la dernière réunion du groupe d'experts de la Commission sur les ascenseurs, le 23 novembre. La future demande de normalisation, qui est toujours en cours de développement, portera sur la révision de certaines normes en vigueur à l'appui de la Directive 2014/33 relative aux ascenseurs.

## Publication des nouvelles normes harmonisées

- [Décision d'exécution UE 2021/1813 de la Commission du 14 octobre 2021](#) modifiant la décision d'exécution (UE) 2019/436 en ce qui concerne les normes harmonisées relatives au matériel au sol pour aéronefs, aux appareils de levage à charge suspendue, aux outils d'exploitation minière et aux autres machines.
- [Décision d'exécution UE 2021/1827 de la Commission du 18 octobre 2021](#) sur les normes relatives aux services postaux et à l'amélioration de la qualité du service.
- [Décision d'exécution UE 2021/1992 de la Commission du 15 novembre 2021](#) sur des normes harmonisées pour les jouets.

La dernière liste des normes harmonisées référencées dans le Journal officiel, qui inclut la liste récapitulative des références, est disponible sur le [site web de la Commission européenne](#).

## DERNIÈRES PRISES DE POSITION

- [Document de prise de position sur la proposition de révision de la directive relative aux machines](#)
- [Avis conjoint SBS-SMEUnited sur la stratégie de l'UE pour des textiles durables](#)

## RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS

10/11 – Groupe d'experts de la Commission sur les machines  
10/11 – Groupe des organismes notifiés pour les ascenseurs  
16/11 – Séminaire sur le groupe de travail « Élaboration ponctuelle de normes européennes pour un marché unique, vert et numérique »  
16/11 – Forum CEN-CENELEC sur les équipements de protection individuelle  
17-18/11 – Comité consultatif sur le règlement relatif aux produits de construction  
23/11 – Groupe d'experts de la Commission sur les ascenseurs  
24/11 – Table ronde ETSI 3SI  
30/11 – Séminaire consultatif d'UNECE « Influencer les normes et faciliter les échanges pour le développement des PME »  
30/11-1/12 – AG d'ETSI  
2/12 – Conseil d'administration d'ETSI  
10/12 – Comité sur les normes

L'équipe de SBS vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2022 !



Small Business Standards (SBS) est une association européenne sans but lucratif établie en 2013 avec le soutien de la Commission européenne qui a pour but de représenter et défendre les intérêts des PME dans le système de normalisation au niveau européen et international. Ses 21 membres sont des associations sectorielles et inter-professionnelles, nationales et européennes représentant les PME dans 32 pays européens.

Co-financé par la Commission européenne et les Etats membres de l'AELE



Copyright © 2024 Small Business Standards. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)